

DEPARTEMENT 91 : ANNEXE 2 PRESCRIPTIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS SUR LES RESEAUX 72T., 94T., 120T.

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
N104	COFIROUTE	Passage autorisé pour les convois dont la masse est inférieure à 72 tonnes ; longueur inférieure à 25 m., et largeur inférieure à 4m.	PGCOFIR	Pour tout convoi supérieur à l'un des critères (masse, longueur, largeur) précisés dans les prescriptions générales : contacter obligatoirement COFIROUTE : tél : 01 55 94 71 72 ; M.Nicolas Barbou ; nicolas.bardou@vinci-autoroutes.com	PC01COFIR	
RD 97	CD91	hauteur limitée à 9,00m	PGCD91		PC01CD91	x
RD 97	CD91	hauteur limitée à 8,70m	PGCD91		PC02CD91	x
RD 116d	CD91	hauteur limitée à 4,70m	PGCD91		PC03CD91	x
RD 31	CD91	hauteur limitée à 4,10m	PGCD91		PC04CD91	x
RD 31	CD91	hauteur limitée à 4,10m	PGCD91		PC05CD91	x
RD 988	CD91	-	PGCD91	Passage au centre de l'ouvrage pour les 3ème cat.	PC06CD91	x
RD 191	CD 91	-	PGCD91	faiblesse structurelle, obligation de consulter la SNCF	PC07CD91	x
RD 191	CD 91	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91		PC08CD91	x
RD 36	CD 91	x	PGCD91	Emprunt à contre sens sous escorte des Forces de l'Ordre ; délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; RD 36 entre limite Dpt 78 et franchissement de la RD 118	PC09CD91	
RD 188	CD 91	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91		PC10CD91	x
RD 120	CD 91	hauteur limitée à 4,35m	PGCD91	4,35m est la hauteur la moins favorable (4,65m au milieu de la chaussée)	PC11CD91	x
RD 118	CD 91	hauteur limitée à 5,80m sens "direction Les Ulis" hauteur limitée à 6,30m sens "direction Villejust"	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC12CD91	x

DEPARTEMENT 91 : ANNEXE 2 PRESCRIPTIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS SUR LES RESEAUX 72T., 94T., 120T.

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,70m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC13CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,30m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC14CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,30m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC15CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,10m sens "direction Paris" hauteur limitée à 4,85m sens "direction Province"	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC16CD91	x

DEPARTEMENT 91 : ANNEXE 2 PRESCRIPTIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS SUR LES RESEAUX 72T., 94T., 120T.

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,90m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC17CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,50m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC18CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,45m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC19CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,30m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC20CD91	

DEPARTEMENT 91 : ANNEXE 2 PRESCRIPTIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS SUR LES RESEAUX 72T., 94T., 120T.

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,84m	PGCD91	25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ;	PC21CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,65m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC22CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,75m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC23CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 7,00m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC24CD91	x

**DEPARTEMENT 91 : ANNEXE 2 PRESCRIPTIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS SUR LES RESEAUX 72T., 94T.,
120T.**

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,98m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC25CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,70m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC26CD91	
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,50m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC27CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,20m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC28CD91	x

DEPARTEMENT 91 : ANNEXE 2 PRESCRIPTIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS SUR LES RESEAUX 72T., 94T., 120T.

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 5,00m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC29CD91	x
RN 20	CD 91	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC30CD91	x
RD 838	CD 91	hauteur limitée à 4,80m	PGCD91		PC31CD91	x
RD 838	CD 91	hauteur limitée à 4,80m	PGCD91		PC32CD91	x
RD 202	CD 91	hauteur limitée à 4,20m	PGCD91		PC33CD91	x
RN 7	CD 91	hauteur limitée à 7,00m	PGCD91		PC34CD91	x
RN 7	CD 91	hauteur limitée à 5,50m	PGCD91		PC35CD91	x
RN 7	CD 91	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91		PC36CD91	x
RN 7	CD 91	hauteur limitée à 5,67m	PGCD91		PC37CD91	
N104	DIRIF -AGER SUD		PGDIR		PC01DIR	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD ; bgar.ager-s.seer.dirif.dria-if@developpement-durable.gouv.fr
N118	DIRIF-AGER SUD	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD	PGDIR		PC02DIR	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD ; bgar.ager-s.seer.dirif.dria-if@developpement-durable.gouv.fr

DEPARTEMENT 91 : ANNEXE 2 PRESCRIPTIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS SUR LES RESEAUX 72T., 94T., 120T.

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
N191	DIRIF-AGER SUD	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD	PGDIR		PC03DIR	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD : bgar.ager-s.seer.dirif.driea-if@developpement-durable.gouv.fr
RD 26	EAU-DE-PARIS	Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC01EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr
RD 445	EAU-DE-PARIS	Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC02EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr
RD 118	EAU-DE-PARIS	Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC03EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr
RD 191	EAU-DE-PARIS	Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC04EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr
RD 31	EAU-DE-PARIS	Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC05EDP	x

DEPARTEMENT 91 : Annexe 3 : voies constituant le réseau "72 tonnes" accessible aux convois de moins de 72 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes par essieu et plus de 1.36m entre les essieux

VOIRIES AUTORISÉES 72T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	TYPE D'OUVRAGE	VOIRIE AUTORISÉE/ INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	COMMUNE	PR	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RD 97	CD91	Pont de franchissement	voie SNCF	Briis-sous-Forges	8+700	hauteur limitée à 9,00m	PGCD91		PC01CD91	
RD 97	CD91	Pont de franchissement		Briis-sous-Forges	8+790	hauteur limitée à 8,70m	PGCD91		PC02CD91	
RD 116d	CD91	Pont de franchissement		Bruyères-le-Châtel	2+1042	hauteur limitée à 4,70m	PGCD91		PC03CD91	
RD 31	CD91	Pont de franchissement		Vert-le-Grand	16+000 sens RD 31 Nord → RD 26 Est	hauteur limitée à 4,10m	PGCD91		PC04CD91	
RD 31	CD91	Pont de franchissement		Vert-le-Grand	16+000 sens RD 26 Est → RD 26 Sud	hauteur limitée à 4,10m	PGCD91		PC05CD91	
RD 988	CD91	Pont de franchissement		Limours	18+240	-	PGCD91	Passage au centre de l'ouvrage pour les 3ème cat.	PC06CD91	
N104	DIRIF -AGER SUD		tous les ouvrages et passage sur cette voie			contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD	PGDIR		PC01DIR	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD : bgar.ager-s.seer.dirif.driea-if@developpement-durable.gouv.fr
RD 26	EAU-DE-PARIS	souterrain/aqueduc	aqueduc Loing et Vanne	Lisses		Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC01EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr

DEPARTEMENT 91 : Annexe 4 : voies constituant le réseau de "94 tonnes" accessible aux convois de moins de 94 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes par essieu et de plus de 1.36m entre les essieux

VOIRIES AUTORISÉES 94T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	TYPE D'OUVRAGE	INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	COMMUNE	PR	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RD 445	EAU-DE-PARIS	souterrain/aqueduc	Aqueduc Loing et Vanne	Grigny		Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC02EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr
RD 118	EAU-DE-PARIS	souterrain/aqueduc	Aqueduc Loing et Vanne	Morangis/Paray Vielle Poste		Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC03EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr
RD 191	EAU-DE-PARIS	souterrain/aqueduc	Aqueduc Loing et Vanne	Mennecy		Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC04EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr

DEPARTEMENT 91 : Annexe 5 : voies constituant le réseau "120 tonnes" accessible aux convois de 120 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes par essieu et plus de 1,36m entre les essieux

VOIRIES AUTORISÉES 120T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	TYPE D'OUVRAGE	VOIRIE AUTORISÉE/ INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	COMMUNE	PR	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
N104	COFIROUTE	passage supérieur	A10/N104	Marcousis	1+925	Passage autorisé pour les convois dont la masse est inférieure à 72 tonnes ; longueur inférieure à 25 m., et largeur inférieure à 4m.	PGCOFIR	Pour tout convoi supérieur à l'un des critères (masse, longueur, largeur) précisés dans les prescriptions générales : contacter obligatoirement COFIROUTE : tél : 01 55 94 71 72 ; M.Nicolas Barbou ; nicolas.bardou@vinci-autoroutes.com	PC01COFIR	x
RD 191	CD 91	Pont de franchissement	voie SNCF	Baulne	17+680	-	PGCD91	faiblesse structurelle, obligation de consulter la SNCF	PC07CD91	x
RD 191	CD 91	Pont de franchissement		Etampes	34+900	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91		PC08CD91	x
RD 36	CD 91	Pont de franchissement		Saclay	7+157	-	PGCD91	Emprunt à contre sens sous escorte des Forces de l'Ordre ; délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ; Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; RD 36 entre limite Dpt 78 et franchissement de la RD 118	PC09CD91	x
RD 188	CD 91	Pont de franchissement		Massy	1+000	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91		PC10CD91	x
RD 120	CD 91	Pont de franchissement		Massy	3+500	hauteur limitée à 4,35m	PGCD91	4,35m est la hauteur la moins favorable (4,65m au milieu de la chaussée)	PC11CD91	x
RD 118	CD 91	Passerelle piétons		Les Ulis	1+669	hauteur limitée à 5,80m sens "direction Les Ulis" hauteur limitée à 6,30m sens "direction Villejust"	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ; Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC12CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Massy	1+300 → sens Province	hauteur limitée à 5,70m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ; Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC13CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Massy	1+300 → sens Paris	hauteur limitée à 4,30m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ; Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC14CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Chilly-Mazarin	2+500	hauteur limitée à 5,30m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ; Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC15CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement	voie SNCF	Saulx-les-Chartreux	3+1353	hauteur limitée à 5,10m sens "direction Paris" hauteur limitée à 4,85m sens "direction Province"	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ; Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC16CD91	x

DEPARTEMENT 91 : Annexe 5 : voies constituant le réseau "120 tonnes" accessible aux convois de 120 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes par essieu et plus de 1,36m entre les essieux

VOIRIES AUTORISÉES 120T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	TYPE D'OUVRAGE	VOIRIE AUTORISÉE/ INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	COMMUNE	PR	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Saulx-les-Chartreux	4+128	hauteur limitée à 4,90m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC17CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		La Ville du Bois	7+236	hauteur limitée à 5,50m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC18CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Monthéry	10+100	hauteur limitée à 5,45m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC19CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Arpajon	15+900	hauteur limitée à 5,30m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC20CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Arpajon	16+100	hauteur limitée à 4,84m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC21CD91	
RN 20	CD 91	Pont de franchissement	voie SNCF	Egly	17+670	hauteur limitée à 4,65m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC22CD91	
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Avrainville	18+000	hauteur limitée à 4,75m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC23CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Avrainville	19+160	hauteur limitée à 7,00m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC24CD91	x

DEPARTEMENT 91 : Annexe 5 : voies constituant le réseau "120 tonnes" accessible aux convois de 120 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes par essieu et plus de 1,36m entre les essieux

VOIRIES AUTORISÉES 120T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	TYPE D'OUVRAGE	VOIRIE AUTORISÉE/ INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	COMMUNE	PR	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Boissy-sous-St-Yon	20+900	hauteur limitée à 4,98m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC25CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement	voie SNCF	Etampes	37+632	hauteur limitée à 4,70m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC26CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Etampes	40+1012	hauteur limitée à 5,50m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC27CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Guillerval	45+700	hauteur limitée à 5,20m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC28CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement		Angerville	49+636	hauteur limitée à 5,00m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC29CD91	x
RN 20	CD 91	Pont de franchissement	voie SNCF	Angerville	53+260	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91	délais de prévenance de 5 jours ouvrés pour tous les convois supérieurs ou= à 3m. ; et/ou supérieur ou= à 25m. de long ; : CONTACT : U.T. secteur Nord-Ouest 4 allée François Cevert 91310 Linas ;Tél. : 01.69.63.31.50 ; Télécopie : 01.69.01.51.07 Pour : RN 20 limite Dpt 92 à la limite de la traversée de Boissy-sous-St-Yon incluse ; CONTACT : U.T. secteur Sud 51-55 Promenade des Prés ; 91150 Etampes ; Tél. 01.60.81.64.70 ; Télécopie : 01.60.81.64.99 ; Pour : RN 20 limite Dpt 28 jusqu'à la traversée de Mauchamps incluse	PC30CD91	x
RD 838	CD 91	Pont de franchissement	échangeur avec RN 20	Angerville	58+000 direction "Orléans" vers RN 20 Paris	hauteur limitée à 4,80m	PGCD91		PC31CD91	x
RD 838	CD 91	Pont de franchissement	échangeur avec RN 20		58+000 sortie RN 20 direction "Paris" vers RD 838 direction Authon-la-Plaine	hauteur limitée à 4,80m	PGCD91		PC32CD91	x
RD 202	CD 91	Pont de franchissement		Morigny-Champigny	0+250	hauteur limitée à 4,20m	PGCD91		PC33CD91	x
RN 7	CD 91	Pont de franchissement		Juvisy-sur-Orge	6+840	hauteur limitée à 7,00m	PGCD91		PC34CD91	x
RN 7	CD 91	Pont de franchissement	voie SNCF	Ris-Orangis	10+800	hauteur limitée à 5,50m	PGCD91		PC35CD91	x
RN 7	CD 91	Pont de franchissement		Ris-Orangis	10+950	hauteur limitée à 4,85m	PGCD91		PC36CD91	x
RN 7	CD 91	Pont de franchissement		Evry	13+900	hauteur limitée à 5,67m	PGCD91		PC37CD91	x

DEPARTEMENT 91 : Annexe 5 : voies constituant le réseau "120 tonnes" accessible aux convois de 120 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes par essieu et plus de 1,36m entre les essieux

VOIRIES AUTORISÉES 120T.	GESTIONNAIRE VOIRIE OU GESTIONNAIRE DE L'INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	TYPE D'OUVRAGE	VOIRIE AUTORISÉE/ INFRASTRUCTURE RENCONTRÉE	COMMUNE	PR	PRESCRIPTION GÉNÉRALE	CODE PRESCRIPTION GÉNÉRALE	PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CODE PRESCRIPTION PARTICULIÈRE	CONTACT E-MAIL
N118	DIRIF-AGER SUD		tous les ouvrages et passage sur cette voie			contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD	PGDIR		PC02DIR	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD : bgar.ager-s.seer.dirif.driea-if@developpement-durable.gouv.fr
N191	DIRIF-AGER SUD		tous les ouvrages et passage sur cette voie			contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD	PGDIR		PC03DIR	contacter obligatoirement la DIRIF AGER SUD : bgar.ager-s.seer.dirif.driea-if@developpement-durable.gouv.fr
RD 31	EAU-DE-PARIS	souterrain/aqueduc	Aqueduc Loing	Ris Orangis		Le convoi doit rouler au pas	PGEDP	EAU DE PARIS émet des réserves quant au passage du transport référencé sur les ouvrages concernés qu'elle gère. HAUTEUR MAXIMUM 6.00 m, POIDS MAXIMUM 13 T par essieu.	PC05EDP	cedric.jolinon@eaudeparis.fr